

## **Séance du Conseil provincial du 23 septembre 2008 : question orale d'actualité – concession du Mess provincial**

Début septembre, nous avons appris par la presse l'attribution de la concession du Mess Provincial à la société BD Food ainsi que la reprise des activités.

Le groupe cdH se réjouit du fait que la concession ait pu avoir lieu. En effet, notre groupe a toujours considéré qu'il n'entrait pas dans les métiers de la Province de préparer, en interne, des repas pour ses agents, qui plus est à un coût aussi élevé pour la collectivité. Nous avons clairement appelé, depuis des années, le Collège à revoir sa position et nous sommes heureux d'avoir enfin été suivis.

Notre groupe estime que cette concession est un acte important pour la vie de la Province. Aussi, nous aimerions que le Collège puisse fournir à l'ensemble du Conseil quelques éclaircissements sur la concession. On pense notamment aux éléments suivants :

1. Pourquoi la société BD Food a-t-elle été choisie ?
2. Selon la presse, le contrat de concession semble s'écarter du cahier des Charges approuvé par le Conseil. Est-ce le cas ?
3. Qu'advient-il de l'ancien personnel du Mess ?
4. La concession vous semble-t-elle, après coup, une solution satisfaisante pour les finances provinciales ?

Au nom du groupe cdH, je vous remercie.

Patrick BISCARI  
Conseiller provincial